




 <p>Feuille</p>	<p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taille : jusqu'à 4 m de haut (tige florale). - Feuillage : très grandes feuilles vertes composées et très découpées à l'âge adulte, avec un pétiole velu et taché de pourpre. - Tige florale creuse avec un diamètre maximal de 10 cm à la base et une ombelle terminale de 1,5 m de diamètre, composée de 50 à 150 rayons - Fleurs blanches regroupées en ombellules. - Racine pivotante.
 <p>Fleurs</p>	<p>Confusion possible :</p> <p>La Berce commune (<i>Heracleum sphondylium</i>) est une proche parente qui se distingue par sa taille beaucoup plus petite à l'âge adulte, ainsi que par un feuillage arrondi et non en pointe, beaucoup moins découpé, et par un nombre de rayon de la fleur inférieur à 50. Cette espèce est locale et donc à préserver.</p> <p>En revanche il existe un hybride entre la Berce du Caucase et la Berce commune qui présente des caractères intermédiaires : feuilles découpées comme la Berce du Caucase, et dessous des feuilles blanchâtres comme la Berce commune.</p>
 <p>Graines</p>	<p>En cas de doutes, mieux vaut contacter le Parc pour une vérification.</p> <p>Ecologie :</p> <p>La Berce du Caucase vit dans les zones humides, surtout au bord des cours d'eau et des fossés. Elle vit pendant 3 à 4 ans, ne fleurit qu'une fois et meurt après. Elle fleurit de juin à septembre et produit plus de 10 000 graines (qui peuvent arriver à maturité sur des fleurs coupées), disséminées par l'eau, le vent, les voitures...</p>
 <p>Pétiole d'une feuille</p>	<p>Répartition :</p> <p>La Berce du Caucase est une espèce originaire du ... Caucase. Elle est présente dans les Pyrénées catalanes depuis au moins 1982, plus ancienne donnée scientifique à Font-Romeu, mais elle pourrait être présente depuis les années 1940 au moins. Elle est aujourd'hui répandue sur les communes de Font-Romeu, Estavar, Llivia et Bourg-Madame, et sans doute d'autres communes de Cerdagne, voir du Capcir et du Conflent.</p>
 <p>Brûlure</p>	<p>Nuisances :</p> <p>Sur le plan écologique, la Berce du Caucase est une espèce invasive, c'est-à-dire que faute de prédateurs, de maladies, de parasites capables de la réguler, elle se développe rapidement en prenant la place des espèces locales moins performantes. Elle peut donc former de grandes colonies pauvres en autres espèces.</p> <p>Sur le plan sanitaire, la sève très toxique provoque de graves brûlures (dermatose) après exposition au soleil, avec risque de cicatrices permanentes.</p>
 <p>Colonie</p>	<p>Geste à réaliser en cas de Brûlure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rincer abondamment à l'eau. - Traiter comme une brûlure. - Ne pas exposer la zone touchée pendant au moins 48 h. <p>Modes de lutte :Invasion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couper les inflorescences avant la fructification et brûler ces fleurs coupées dans un lieu prévu à cet effet. - Répéter l'opération si reformation d'inflorescence, et tous les ans jusqu'à ce que toutes les graines contenues dans le sol aient germé. - Pâturage des jeunes pousses par le bétail (de préférence peau de couleur sombre). - Section de la racine à la bêche à une profondeur de 20 cm. - Eliminer les plants isolés avant qu'ils ne constituent une colonie vigoureuse. - Utiliser des équipements de protection (lunettes gants) et se couvrir la peau.

Si vous avez vu cette plantes, contactez Vincent TREMEL, au Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes. vincent.tremel@parc-pyrenees-catalanes.fr / 04.68.04.97.60